



Après 2 sécheresses consécutives en 2017 et 2018, un nouvel aléas climatique frappe le sud de la Drôme des Collines et des Chambarrans. La tempête de samedi après-midi a amené des bourrasques de vents dévastatrices et des grêlons plus gros que des balles de ping pong ! Les dégâts sont considérables sur les bâtiments, les maisons, le matériel et les cultures. Ci dessous, des conseils techniques pour limiter les pertes des éleveurs et essayer de semer une nouvelle culture pour remplacer les surfaces grêlées qui ne repartiront pas. Par rapport à d'éventuelles procédures ultérieures, signaler vos pertes à votre assureur et à votre mairie. Filmer vos parcelles ou faites des photos avant d'intervenir.

## Après la grêle, réagir pour limiter les pertes en fourrages

### Nettoyer les Luzerne, Prairies Temporaires et RG

Les prairies ont beaucoup souffert de la grêle : les tiges sont déchiquetées, couchées, les feuilles lacérées... Les parcelles qui devaient être récoltées cette semaine doivent être « nettoyées » : faucher et enlever ce qui reste. La valeur de la « récolte » sera faible vu la proportion de tiges mais il faut enlever les résidus pour permettre la pousse de la 3<sup>e</sup> coupe.

### Céréales grêlées, céréales « fourrages » ?

Selon l'intensité de la grêle et le stade de développement de la céréale, les conséquences sur les céréales varient beaucoup d'une parcelle à l'autre : perte de grains, tiges cassées... les rendements en grain 2019 sont largement amputés. Les éleveurs peuvent ensiler (ou enrubanner) la céréale immature : faucher, laisser un peu sécher sans faner pour éviter de perdre davantage de grains. Pour enrubanner, nécessité d'avoir une presse à couteaux pour une meilleure conservation. Ce fourrage pourra être distribué aux animaux à plus faibles besoins (vaches taries, vaches allaitantes, génisses en vêlage 3 ans).

En récoltant dès maintenant, tenter le semis d'une 2<sup>e</sup>me culture pour essayer de récupérer une production fourragère. Les 3 possibilités les plus adaptées au secteur grêlé : Moha pour du foin ou de l'enrubannage (voire Moha + Trèfles Alexandrie), Sorgho fourrager multicoque pour pâturage, ensilage ou enrubannage et enfin Sorgho fourrager monocoupe (ou maïs ensilage) pour ensilage Bovins.

### Faut il ressemer les maïs ?

Plus les maïs étaient développés, plus les dégâts sur la culture risquent d'être importants. Cette semaine, **si + 50 % des pieds repartent**, vu le coût de ressemis, vu les problèmes liés aux résidus de désherbants, laisser la culture en place. Si vous avez le matériel adéquat, faire un sursemis de RGI qui pourra produire une coupe à l'automne.

Si les pieds de maïs brunissent, que l'apex est détruit, **les plants ne repartent pas**. Il faudra ressemer la parcelle. Un nouveau labour permettra de diluer les éventuels résidus (voir avec votre technicien la compatibilité de la culture ressemée). Selon le potentiel des sols, pour faire de l'ensilage pour des bovins, vous pouvez semer mi-juin un nouveau maïs, plus précoce, voire un sorgho fourrager monocoupe (préférer un mélange sorgho fourrager type grain + sorgho fourrager mâle stérile). Cette culture s'ensilera fin septembre début octobre.

Ci dessous un lien pour un article d'Arvalis détaillant davantage le diagnostic à poser sur les maïs grêlés.

<https://www.arvalis-infos.fr/gr-le-les-deg-ts-vont-essentiellement-dependre-du-stade-du-ma-s-@/view-27742-arvarticle.html>

### MAIS QUI REPART



### MAIS DETRUIT qui noircit au sommet

